



VARENNES

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

AUTORISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL MIXTE – 1717, route Marie-Victorin

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la résolution 2024-098 dans le cadre de l'autorisation du projet de construction d'un bâtiment principal mixte situé au 1717, route Marie-Victorin, a été adoptée par le conseil municipal de la Ville de Varennes lors de la séance ordinaire du 8 avril 2024.

Cette résolution est entrée en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Marguerite-D'Youville, soit le 12 avril 2024.

Donné à Varennes, ce 22 avril 2024.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,


Mylène Rioux, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en le publiant sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 22 avril 2024 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 22 avril 2024.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,


Mylène Rioux, OMA